

DÉPARTEMENT
de la HAUTE-SAVOIE

**COMMUNE
DU
BOUCHET-MONT-CHARVIN**

74230 LE BOUCHET-MONT-CHARVIN
Tél 04 50 27 50 77
Fax 04 50 27 54 10
e-mail : accueil@bouchet-mont-charvin.fr

**ARRETE DU MAIRE
ARR_132023**

Le Maire du BOUCHET-MONT-CHARVIN,

Vu le code de la Route et notamment son article R 411-8 ;

Vu le code de la voirie routière et notamment son article L 141-2 ;

Vu la demande en date du 20 mars 2023, transmise par les services de la Régie d'Electricité de Thônes (RET), concernant des travaux à effectuer devant le poste de Vaseline, travaux prévus le jeudi 23 mars 2023 ;

Considérant qu'il y a lieu, dans le cadre de ces travaux qui se dérouleront le jeudi 23 mars 2023 de 9h30 à 10h30, de réglementer la circulation et le stationnement de tous les véhicules qui circuleront sur la Route de Nant-Blanc, à hauteur du numéro 2238, de manière à assurer la sécurité des personnes réalisant ces travaux et celle des usagers appelés à emprunter cette voie communale ;

ARRETE :

Article 1 : La route de Nant-Blanc sera barrée de 9h30 à 10h30 le jeudi 23 mars 2023 à hauteur du numéro 2238 de cette voie communale ;

Article 2 : Le stationnement sera interdit à tous types de véhicules à proximité du poste RET de Vaseline ;

Article 3 : Une signalétique sera mise en place par les services de la RET en amont et en aval du lieu des travaux de manière à indiquer aux riverains appelés à emprunter cette voie que la circulation sera impossible durant une heure ;

Article 4 : Le présent arrêté sera porté à la connaissance du public par affichage et copie sera faite à :

- Monsieur le Major, Commandant de brigade de la Gendarmerie de Thônes ;
- Le Service Départemental d'Incendie et de Secours ;
- La Régie d'Electricité de Thônes, en la personne de Monsieur Laurent GEVAUX.

Fait au Bouchet-Mont-Charvin,
Le 20 mars 2023,
Le Maire,
Franck PACCARD

Arrêté certifié exécutoire compte tenu :

- de sa publication le 21/03/2023.

Le Maire
Franck PACCARD

